

0330146E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GISELE HALIMI
1 RUE JOLIOT CURIE
33706 MERIGNAC CEDEX
Tel : 0556470167

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : installation du conseil d'administration, désignation des membres des commissions

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 26

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2025

Réuni le : 20/11/2025

Sous la présidence de : Eric Carandante

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'installation du conseil d'administration et approuve la désignation des membres des commissions

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Installation du CA : composition des 3 collèges et leurs représentants et présentation des différentes instances :

- conseil de discipline
- commission de fonds social
- conseil pédagogique
- commission hygiène et sécurité
- commission éducative
- comité éducation santé et citoyenneté
- conseil de vie collégienne
- commission de menu

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0